

la une

VIVACITÉ

CPH
BanqueHaier
Inspired living

Tempo!

Tournai FESTIVAL

29 - 30 - 31 juillet 2011

VENDREDI 29/07
MAISON DE LA CULTURE
LOUIS CHEDIDSAMEDI 30/07
ESPLANADE DE L'EUROPE
ZAZIEDIMANCHE 31/07
ESPLANADE DE L'EUROPE
YANNICK NOAH

RESERVATIONS Ticketnet.be

> Ticketnet : 0900/40 680 - www.ticketnet.be
www.covadis.be/tempofestival

POINTS DE VENTE

- > Centre Commercial « Les Bastions »
069/23 33 44
- > ASBL Tournai Centre Ville - 069/21 05 15
- > Night and Day - www.librairie.be

COVADIS
www.covadis.be

> www.covadis.be



11-89718304-04

POLITIQUE

Les centres sportifs locaux
devront rendre compte

Les conditions de reconnaissance et de subventionnement des centres sportifs locaux changeront à partir du 1^{er} janvier 2013.

Avant de partir en vacances, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a, parmi de nombreuses autres décisions évoquées par ailleurs, adopté mardi, majorité contre opposition, un projet de décret modifiant les conditions de reconnaissance et de subventionnement des centres sportifs locaux.

Le décret du ministre des Sports André Antoine (cdH) entend renforcer l'évaluation de l'aspect qualitatif des prestations sportives menées par les centres et de vérifier le bon usage des subsides.

Cette évaluation aura lieu annuellement et en cas de résultat négatif, une mise en demeure sera envoyée au centre pour qu'il corrige la trajectoire dans un délai de 6 mois. Un éventuel retrait de reconnaissance restera à l'appréciation du gouvernement.

Éthique

Les conditions de reconnaissance seront renforcées, par l'engagement d'intégrer la Charte éthique sportive sur les valeurs du fair-play, de la non-



Les centres sportifs locaux devront intégrer la Charte éthique, et présenter un rapport d'activité annuel.

discrimination, etc. et par l'obligation d'élaborer un rapport d'activités annuel sur les actions menées au cours de l'année.

Les centres seront aussi obligés d'alimenter en information le cadastre des infrastructures sportives de la Fédération.

À partir du 1^{er} janvier 2013, tout premier agent subven-

tionné dans un centre devra être porteur du brevet de gestionnaire d'infrastructures sportives.

Des amendements de Philippe Dodrion (MR) prévoyant que le décret accorde des subsides supplémentaires pour les agents des centres sportifs disposant d'une piscine ont été rejetés. ■

PAUVRETÉ

Un appel à l'Europe
pour plus de solidarité

Les autorités belges ont adressé ce mardi aux instances européennes une lettre de protestation pour dénoncer la réduction drastique du budget européen destiné à l'aide alimentaire aux plus démunis.

Adressée à la Commission ainsi qu'au président du Conseil, l'ancien Premier ministre Herman Van Rompuy (CD & V), cette missive est cosignée par le secrétaire d'État à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté, Philippe Courard (PS), et, fait remarquable, par les cinq ministres régionaux concernés : Éliane Tillieux (PS) pour la Wallonie ; Ingrid Lieten (sp. a) pour la Flandre ; Evelyne Huytebroeck (Écolo), Brigitte Grouwels (Cd & V) et Emir Kir (PS) pour Bruxelles.

Une question de « crédibilité »

Ceux-ci demandent à l'Union Européenne de « dégager d'urgence des pistes d'action budgétaires » pour compenser la réduc-

tion des crédits jusqu'ici issus la Politique Agricole Commune.

Ils insistent par ailleurs sur « les conséquences désastreuses qu'entraînerait une telle diminution, qui mettrait en jeu la crédibilité de l'Europe ».

C'est à la suite d'une récente décision de la Cour de Justice des Communautés Européennes que la Commission s'est vue contrainte, au début juin, de réduire de 80 % le budget destiné à l'aide alimentaire au plus de 40 millions d'Européens parmi les plus démunis, soit une réduction de 400 millions d'euros.

En Belgique, cette aide alimentaire permet d'offrir chaque année des denrées à quelque 224 000 personnes déshéritées, et nombre d'associations qui leur viennent en aide avaient fait part de leur indignation devant la décision européenne. Même en cette période de crise prolongée, elles ont trouvé un appui unanime auprès des différentes autorités politiques belges. ■

1 500 scouts et
guides en SuèdeMOUVEMENTS DE
JEUNESSE

Quelque 1 500 scouts et guides belges planteront leurs tentes du 27 juillet au 7 août, à l'occasion du 22e Jamboree mondial qui aura lieu à Rinkaby en Suède. Il s'agit de la plus importante délégation belge jamais envoyée au plus grand rassemblement scout au monde. Le Jamboree mondial est un camp scout organisé tous les quatre ans, qui se déroule à chaque fois dans un pays différent. Il attire 38 000 scouts et guides de 14 à 17 ans issus de 160 pays. Sous le thème « Simplement du Scoutisme », les scouts et guides se verront proposer des shows, des activités physiques, des ateliers sur l'environnement, sur la science ou sur la culture, des groupes de discussion et des concerts. Quelque 1 500 scouts et guides belges, dont 1 200 jeunes, participeront cette année au Jamboree. La Belgique sera ainsi un des pays les mieux représentés en Suède. ■